

**PROGRAMMES
AQUISIS ET DYNASTAGE
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, APPRENTIS**

Attestation sur l'honneur de rattachement fiscal

Je soussigné(e) Madame ou Monsieur :

Nom

Prénom

Adresse

atteste sur l'honneur que ma fille/mon fils :

Nom

Prénom

Date de naissance :

Inscrit(e) dans l'établissement d'enseignement suivant :

Sollicitant une bourse dans le cadre du programme régional (cocher la case correspondante):

☐ Dynastage lycéens

☐ Dynastage apprentis

☐ Dynastage étudiants

☐ Aquisis

est rattaché(e) à mon foyer fiscal pour l'année 2024 (revenus de l'année 2024 figurant sur l'avis d'imposition) d'imposition 2025).

Cette information est nécessaire pour l'instruction de la demande de bourse de mobilité de ma fille / de mon fils. En cas de fausse déclaration, je suis conscient(e) que la Région pourra exiger le reversement de tout ou partie de la bourse de mobilité attribuée.

Fait pour valoir ce que de droit.

Fait à :

le

Signature :

Rappel :

L'article 441-7 du Code Pénal dispose que :

« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

1 – d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts,

2 – de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère,

3 – de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 5 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui. »